

« Le cœur battant des entrepreneurs est à Lorient »

La Confédération des petites et moyennes entreprises a organisé, lundi soir, au palais des congrès de Lorient, sa soirée de l'économie. Près de 300 personnes y ont pris part.

Loïc Chesnais-Girard, président de Région ; Fabrice Loher, président en verve de Lorient Agglomération ; Joël Mathurin, préfet du Morbihan... se sont succédé dans les prises de parole, lundi soir.

La CPME et son président Claude Dozoul ont accueilli près de 300 invités au palais des congrès à l'occasion de leur soirée annuelle de l'économie. Pierre Montel, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan, en monsieur Loyal de cette soirée.

De l'optimisme prudent

« Le cœur battant des entrepreneurs est à Lorient ce soir. » Voilà la soirée résumée par Loïc Chesnais-Girard, le président de Région. Tour à tour, chacun a témoigné de l'engouement des Français pour la Bretagne et pour le Morbihan en particulier. « Nous assistons à un redémarrage très massif partout en Bretagne », a planté le président de Région. Une attractivité à laquelle la Bretagne et le pays de Lorient ont tant travaillé. Avec un revers aujourd'hui. « La Bretagne doit se préparer à accueillir 400 000 habitants en plus, 100 000 rien que dans le Morbihan. L'un des défis sera de protéger nos habitants pour qu'ils ne soient pas exclus du marché de l'habitat. » Un thème cher à Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération, qui a appelé à « intensifier l'effort de construction et de réhabilitation de logements tout comme l'engagement de mesures de régulation ». Notamment sur les locations touristiques de courtes durées.

Tensions sur l'emploi

« Quand le bâtiment va, tout va... » La présidente de la Fédération française du Morbihan, Marie-Laure Le Priol, a nuancé la formule. Car, en l'occurrence, le bâtiment se heurte à plusieurs problématiques inédites. Une pénurie de matériaux qui fait grimper les prix, une demande exponentielle des chantiers - +57 % de permis de construire dans le Morbihan en un an - et une pénurie de



La Bretagne doit se préparer à accueillir 400 000 habitants en plus, 100 000 rien que dans le Morbihan. PHOTO : MARG OLLIVIER

main-d'œuvre sans précédent. « Nous avons besoin de bras immédiatement. »

Idem dans le milieu de l'hôtellerie et de la restauration dont la problématique s'est creusée avec la crise sanitaire. « Elle a éloigné les salariés du travail », constate le président de l'Umih, Bruno Kerdal. Il a notamment plaidé pour une augmentation des salaires. « Si nous voulons fidéliser nos bons éléments, on doit reconnaître la valeur de nos salariés et améliorer leurs conditions de travail. »

Fabrice Loher a défendu le projet de « création d'un InnoCampus des métiers du maritime qui, en complément de la démarche de Brest, doit être une réponse forte aux besoins d'emplois dans l'ensemble de la filière. »

Fonderie de Bretagne, accessibilité

Le défi de la transition écologique est bien sûr au cœur des enjeux majeurs de demain, avec le numérique. « Le

sujet du bas carbone est une priorité, nous avons des choix qui s'offrent à nous, notamment avec l'éolien en mer, ou encore en accompagnant la transition comme à la Fonderie de Bretagne », a défendu Loïc Chesnais-Girard appelant à poursuivre le travail collectif.

« Nous allons accompagner les mutations de nos appareils productifs, important sur notre territoire, a dit Fabrice Loher. À l'image de la Fonderie de Bretagne qui devra s'adapter à l'évolution technologique et écologique du marché de l'automobile. »

Fabrice Loher a lui interpellé sur la saturation de la RN165, « frein pour nos entreprises. J'appelle à ce qu'avec l'État et le Département nous nous mettions urgemment autour de la table », pour trouver des solutions. Et de réclamer la densification des dessertes de TER entre Hennebont et Quimperlé.

Delphine LANDAY.



Près de 300 personnes ont participé à la soirée économique de la CPME lundi soir. Parmi les invités, Loïc Chesnais-Girard, président de Région ; Joël Mathurin, le préfet du Morbihan ; Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération ; Philippe Le Ray, président d'Aqta ; Christine Le Strat, pour Pontivy communauté. PHOTO : OUEST-FRANCE

L'image du jour

Premiers coups de pelle dans le Guillemot VI !



PHOTO : OUEST-FRANCE

C'est une nouvelle filière économique qui s'ouvre à l'aire de réparation navale de Keroman (le slipway), gérée par la Sem Lorient-Keroman, gestionnaire du port de pêche. Et c'est le Guillemot VI qui l'inaugure. Les premiers coups de pelles (ou de pince plus exactement) ont été donnés hier après-midi (notre photo). Le chantier débutera véritablement ce mercredi.

Le Guillemot VI était quasiment neuf quand il s'est échoué sur les rochers des Errants, à l'entrée de la rade de Lorient, en 2007. Irréparable, le bateau de 17,50 m attendait son heure finale, au sec, sur le terre-plein de Keroman. La déconstruction a été confiée à l'entreprise Mahé, de Cau-

dan, et le recyclage des matériaux à Ecore (GDE), installée au port de commerce.

La Sem Lorient-Keroman avait obtenu le feu vert de la préfecture pour créer cette zone de déconstruction au pied de la nef, côté quai du Pourquoi Pas. L'aire navale, certifiée Iso 14 001, dispose des équipements de récupération des résidus liés aux travaux.

D'autres navires sont sur la liste d'attente, comme le Dravanteq, un ancien bateau à passagers. Dès qu'un navire sera démolé, la zone sera à nouveau disponible pour en stocker d'autres pour les réparations courantes.

Repéré pour vous

Une nouvelle Fête du timbre ce week-end

L'Association philatélique armoricaine et La Poste organisent la Fête du timbre, les 25 et 26 septembre, de 10 h à 18 h, à la Maison des associations, Cité Allende.

À cette occasion, un timbre sur la Citroën Méhari et un bloc feuillet sur la Citroën 2 CV seront émis. Des expositions, stands et lieux de rencontres seront animés par l'Association philatélique armoricaine. Des thématiques : les présidents de la République française, les monuments de Paris, la Polynésie française,

les navigateurs français. Sur place, un bureau de poste temporaire, animé par La Poste avec oblitération spéciale le premier jour. Des « souvenirs » philatéliques (enveloppes « premier jour », etc.), des lots à gagner.

Un tirage au sort est proposé à tous les visiteurs avec, à la clef, des chèques cadeaux d'un montant de 30 €.

À partir des bulletins gagnants, un tirage au sort national permettra de faire gagner des appareils photos numériques.

Salariés non déclarés : leur patron condamné

L'entrepreneur lorientais n'avait pas déclaré deux de ses salariés. Le tribunal lui interdit à l'avenir de gérer à nouveau une entreprise.

Justice

Ils sont trois salariés à s'affairer sur un chantier de couverture et d'isolation, ce 16 mai 2019, dans une zone commerciale de Niort (Deux-Sèvres). Un contrôle est opéré et il s'avère que deux d'entre eux n'ont pas fait l'objet d'une déclaration préalable à l'embauche. Pour ce délit, et parce que le prévenu n'a accepté aucune solution alternative à cette comparution devant le tribunal de Lorient, le gérant de la société lorientaise de bâtiment EGB 56 est poursuivi pour exécution d'un travail dissimulé.

À la barre, il assure que « personne ne pouvait pénétrer sur ce chantier

sans avoir été embauché ». Puis plai-de l'erreur administrative, qu'il impute à son comptable avant d'expliquer que si ces deux salariés étaient sur le chantier, c'était pour s'assurer qu'ils y étaient bien attendus le lendemain... « La responsabilité de mon client n'est engagée que si vous démontrez qu'il a demandé à ces employés de travailler ce jour-là », abonde son avocat.

Le tribunal condamne ce Lorientais de 33 ans à une peine d'amende de 500 € avec sursis et, alors que sa société a été liquidée et qu'il est désormais salarié dans le même secteur d'activité, l'interdit de gérer une entreprise pendant cinq ans.

« Je n'aurais pas dû traverser le pont »

À la suite d'une bagarre sur le pont d'Oradour, un Lanestérien a été condamné, jeudi par le tribunal à quatre mois de prison avec sursis.

Justice

Les deux hommes se disputent depuis quelques années déjà les faveurs d'une Lorientaise. Le 2 mai 2020, en fin de journée, ils se croisent sur le pont d'Oradour à Lorient. « J'ai traversé pour aller à sa rencontre, je n'aurais pas dû, concède le Lanestérien de 36 ans. Mais c'était juste pour discuter, pour lui demander pourquoi je ne pouvais pas voir ma fille plus souvent maintenant qu'il vivait avec mon ex. »

Le ton entre eux monte rapidement. Des cris s'y ajoutent qui amentent le voisinage. Les témoins assurent avoir vu les deux hommes s'empoigner et le trentenaire tenter de faire basculer son rival par-dessus le parapet pour

le faire chuter douze mètres plus bas. « C'est faux », a assuré le Lanestérien jugé pour ces violences commises en état d'ivresse devant le tribunal de Lorient, jeudi dernier. « Il a enlevé sa ceinture pour me frapper, j'ai essayé de le calmer. »

Pourtant, l'avocate de la victime a rappelé qu'« il était si énervé que les policiers arrivés sur place ont eu beaucoup de mal à le maîtriser », alors que l'avocat du Lanestérien demandait sa relaxe : « Il s'agit d'une simple altercation avec des gestes répétés ». Et de soutenir : « Il n'a jamais essayé de le projeter par-dessus bord. » Il n'a pas été suivi par le tribunal qui a condamné le trentenaire, au casier judiciaire vide, à quatre mois de prison avec sursis.

Thalasso

Les lois Elan et Alur régissant les constructions sur le littoral pourraient menacer le projet de thalassothérapie à Larmor-Plage. Pas du goût de Fabrice Loher qui dénonce « une lecture radicale des lois Alur et Elan ». Il défend un environnement jurisprudentiel qui rend compatible développement et transformation écologique.

Lorient en bref

Foyer de l'Amitié : quinze activités et des nouveautés



Les membres du bureau et les responsables d'activités étaient présents, samedi, rue de Kerpape. PHOTO : OUEST-FRANCE

Le Foyer culturel de l'Amitié a ouvert ses portes, samedi. « Les inscriptions aux différentes activités ont eu lieu dans la cour, en plein air. Un vrai succès, souligne Marie-Françoise Nicolas, la présidente. De la pétanque, à la gym douce, du remue-ménages, en passant par la marche, la chorale, le yoga, le Scrabble... C'est

une quinzaine d'activités et ateliers qui sont proposés. »

De nouveaux ateliers, tels que l'anglais, la relaxation, la réparation du petit électroménager, vont être mis en place prochainement.

Foyer culturel de l'Amitié, 49, rue de Kerpape. Contact au 06 87 20 19 64.

La marche nordique monte en puissance au Lac



Une journée de la marche nordique très animée. PHOTO : OUEST-FRANCE

En organisant pour la deuxième année consécutive, la Journée nationale de la marche nordique, le Lorient athlétisme-club (Lac) a accueilli, samedi au lieu-dit du Pouillot, une vingtaine de pratiquants autour de ses deux entraîneurs, Rosie Fernandez et Jean-Marie Saint-Omer.

« Cette journée a été l'occasion pour certains de découvrir la technique de la marche et pour d'autres de

l'approfondir, indique Mikaël Riou, le président du club. Avec trois créneaux d'entraînement par semaine, le mardi, mercredi et samedi, nous espérons attirer du monde. Cette activité permet un retour au sport en douceur tout en ayant un réel impact sur sa santé. »

Contact : tél. 06 61 93 81 55, lorientathletismeclub@gmail.com.

Éducation : « Nous voulons un plan d'urgence »

Page 9

Horaires des marées

Marées : pleines mers à 5 h 45 (4,98 m) et 17 h 58 (5,23 m) ; 11 h 57 (0,95 m). Coefficients : matin 93, soir 94. Porte éclusée du bassin à flot : 17 h-18 h. Liaison maritime Lorient

Groix : départs de Lorient à 8 h 05, 11 h, 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45. Départs de Groix à 6 h 50, 9 h 30, 12 h 30, 15 h, 17 h 30.

Itechmer, le salon à ne pas rater pour les pêcheurs

Page 10

Football : les Merlus affrontent les Aiglons

Page Sports

Basket : le Cep lance sa saison avec la Coupe de France

Page Sports

La grille cinéma à Lorient et dans sa région

Page Port-Louis - Riantec - Kervignac